

REGISTRES ET TONALITÉS

Tonalité d'un texte



Le **TON** d'un texte traduit et révèle les **sentiments** qui animent le texte et qui imprègnent le lecteur.

Le répertoire des tons correspond aux multiples nuances qui composent la gamme des sentiments et des émotions.

La **tonalité** générale d'un texte peut être sombre ou claire, grave ou légère, etc...

IMPORTANT

Plusieurs tons peuvent être perçus simultanément ou successivement dans le même texte.



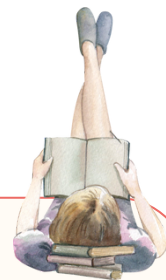
Quelle atmosphère imprègne le texte?

Quelques exemples

- gai, joyeux, amusé, léger, serein, primesautier ;
- tendre, chaleureux, attendri, exalté, enthousiaste, passionné, enflammé, dithyrambique, incantatoire ;
- neutre, indifférent, désabusé, cynique, froid, glacial ;
- sincère, persuasif, sérieux, grave, ferme, convaincant, catégorique, péremptoire, intransigeant ;
- indigné, emporté, révolté ;
- indulgent, moqueur, railleur, goguenard, espiègle, sarcastique, cinglant, agressif, mordant, violent, brutal, véhément, menaçant ;
- naturel, familier, pédant, emphatique, précieux, grandiloquent, vulgaire, amical, paternel, amoureux ;
- hésitant, perplexe, dubitatif, équivoque, hypocrite, sournois, mielleux, doucereux, cauteleux, obséquieux ;
- sec, tranchant, cassant ; émouvant, triste, mélancolique, nostalgique, morose, plaintif, douloureux, sinistre, désespéré, larmoyant ; etc.



Proche de celle de ton, la notion de "registre" est cependant davantage liée, au moins étymologiquement, à un genre, à une forme ou à une écriture littéraire.



Registres d'un texte



En littérature, le mot **REGISTRE** désigne des façons de ressentir et de faire ressentir. Le registre confère une certaine tonalité au texte et traduit l'impression particulière que veut produire l'auteur sur le lecteur :



l'impressionner, le révolter, l'amuser, le mettre en colère, le faire réfléchir, lui faire peur, l'émouvoir ...

Si chaque lecteur peut ressentir des émotions un peu différentes sur un texte donné, il est important de comprendre ce que l'auteur a voulu obtenir !



Dans un même texte, un auteur peut employer plusieurs registres littéraires : tragique, comique, polémique, lyrique, épique, fantastique, merveilleux etc.



- Attention à bien distinguer le registre littéraire du **genre littéraire** (poésie, roman, théâtre, conte, nouvelle...) et du **registre de langue** (courant, familier, soutenu...).
- Certains registres sont plus particulièrement liés à un **genre littéraire spécifique**.
- Pour provoquer son effet, un registre littéraire se matérialise par **différents procédés lexicaux, stylistiques et syntaxiques**.



Questionner le registre permet d'analyser la manière dont l'auteur utilise le langage pour créer des effets spécifiques et nous permet de mieux apprécier la beauté et la richesse des textes littéraires.

